

**AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 921 387
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 150, RUE FLEURY**

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 février 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- d'augmenter de 5,36 mètres à 5,7 mètres la hauteur maximale d'un bâtiment accessoire de type garage privé isolé existant;
 - d'augmenter de 90 mètres carrés à 96 mètres carrés la superficie maximale d'un bâtiment accessoire de type garage privé isolé existant;
 - d'autoriser un 2^e étage pour un bâtiment accessoire de type garage privé isolé existant;
 - d'autoriser un escalier extérieur et une porte extérieure donnant accès à la partie supérieure du bâtiment accessoire de type garage privé isolé existant, sur le mur arrière;
 - d'augmenter de 2 mètres à 3,2 mètres la saillie maximale de la marquise, sur le mur arrière, du bâtiment accessoire de type garage privé isolé existant;
- le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 20 février 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 3 février 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



**150,
rue Fleury**

Légende

terrain visé

N

Orthophoto 2020
Échelle: 1:2 000